



MONT SUR MEURTHER

— L'ECHO MONTTOIS 2022 —

Directeur de la publication : J. KURKIENCY – www.mont-sur-meurthe.fr – Courriel : secretariat@mont-sur-meurthe.fr

Horaires : LMJV 10h30-11h30 et 16h-17h30 – Me 9h30-11h30 – S 10h-12h / Téléphone : 03 83 75 77 43 / Adresse : 4 rue de la Meurthe 54360 Mont Sur Meurthe



Photo du clocher de l'Eglise prise par Laurent LOUIS

Nouvelle exposition « Précieuses Abeilles » en grand format les 14 et 15 avril
au Festival Natur'Images à Tignécourt (88)



Nouvelle fresque à l'école Saint-Exupéry



Bientôt la vidéoprotection

www.planete-cuisines.fr

Planète Cuisines



Cuisines
Électroménager
Tabourets/Chaises
Accessoires



Salles de bain
Dressings
Espace literie

03 83 71 08 55

40 avenue Pierre Semard
54360 BLAINVILLE-SUR-L'EAU
planetecuisines@yahoo.fr

Thierry
GRANDCOLAS

Peintures

54360 MONT SUR MEURTHE
Tél. 03 83 75 95 57

RAVALEMENT - DÉCORATION - PARQUETS
REVÊTEMENTS DE SOLS - ISOLATION INTÉRIEURE & EXTÉRIEURE



Travaux d'électricité,
chauffage et climatisation
Désamiantage en sous-section 3

BRICO MARCHÉ
CHANTEHEUX

SAGUEZ

énergies

Depuis
1930

Pellets

vrac & sacs

saguez-energies.com



L'énergie est notre avenir, économisons la !



113, Av. Gal de Gaulle - Lunéville

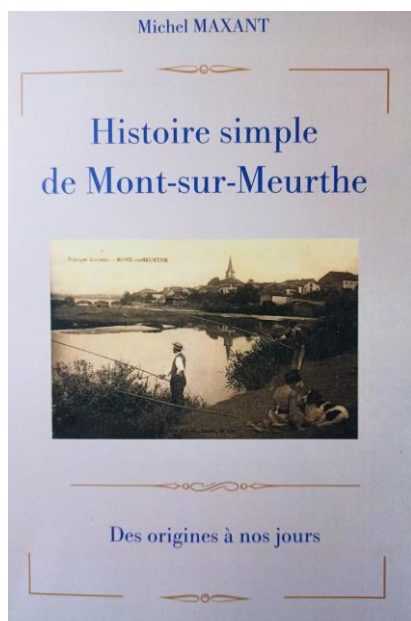


03 83 74 04 23

SOMMAIRE

- ❖ Le mot du Maire 1
- ❖ L'actu Montoise
- ❖ Etat civil / Recensement 2
- ❖ Parmi les travaux 3
- ❖ Parmi les projets en cours..... 4
- ❖ Commémoration du 11 novembre... 5
- ❖ Noël des enfants 5
- ❖ Centre Communal d'Action Sociale... 5
- ❖ Quoi de neuf docteur ? 6
- ❖ Civisme et Respect 7
- ❖ Péri scolaire « Les P'tits Princes »..... 8
- ❖ Don du sang / d'organes 9

HISTOIRE SIMPLE DE MONT-SUR-MEURTHE PAR MICHEL MAXANT



Magnifique ouvrage qui retrace l'histoire du village....
Disponible en point de vente à la Mairie (15€)

Rien n'est plus fort qu'une idée dont l'heure est arrivée.



Madame, Monsieur, Montoise, Montois,

Après 2021, l'année 2022 ne restera pas non plus dans les annales. Après le covid, toujours présent, la guerre en Ukraine n'augure pas un avenir radieux. Cette guerre a provoqué une inflation galopante. Notre porte-monnaie s'en ressent et nous conduit à faire des choix de vie et de consommation. Il nous faut être solidaires et à l'écoute de tous afin de passer cette période difficile en espérant des lendemains meilleurs.

Dans notre commune, nous avons entrepris des travaux qui se sont achevés dont notamment le changement du mode de chauffage à l'Eglise, le changement d'une fresque à l'école ou encore l'aménagement du massif rue de Lorraine.

Des nouveaux panneaux de signalétique ainsi que du marquage au sol ont été refaits dans le village. La sécurité et la limitation de vitesse sont les maîtres mots de l'équipe municipale, toujours à l'écoute des suggestions des administrés. Dans cette optique, pour 2023, la sécurisation des routes départementales est en cours. Les études ont commencé. Il faudra trouver des subventions car il s'agit d'un effort important de la commune dans un contexte peu favorable aux travaux du fait du coût prohibitif des matériaux mais la sécurité de tous passe avant tout !

En parallèle, les travaux de la maison médicale vont débuter au printemps. Les appels d'offres sont terminés et les entreprises sont retenues. L'offre de soin de proximité est primordiale et reste également une priorité pour vos élus de la majorité.

Un grand travail sur la remise en état de nos chemins ruraux est également engagé. Depuis des décennies, ces chemins sont entravés ou disparaissent par appropriation des riverains privés. D'autres sont dégradés par les utilisateurs. Les chemins ruraux appartiennent à la commune et sont affectés à l'usage du public, c'est pourquoi le recensement est en cours pour nous permettre de mieux les connaître et de mieux protéger ces espaces.

Enfin, la pose d'un système de vidéoprotection sur des points stratégiques verra le jour pour prévenir et lutter efficacement contre tout acte de malveillance (intrusion, vol, agression, violence, dégradation, destruction...).

L'équipe municipale et moi-même espérons que vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'année et nous vous formulons tous nos vœux pour cette année 2023.

Prenez soin de vous !

Jonathan KURKIENCY
Maire de Mont Sur Meurthe
Vice-Président de la CC3M



VOTRE MAIRIE
EST SUR



IntraMuros

Pour être informés à tout moment, où que vous soyez, **téléchargez gratuitement l'application IntraMuros** sur votre tablette ou smartphone.



Disponible sur
Google play



Disponible sur
App Store



Merci aux 540 abonnés qui nous suivent déjà !

Pour installer l'application sur votre smartphone, vous pouvez vous faire assister en Mairie.

ÉTAT CIVIL 2022

NAISSANCES

Amélia BONNENBERGER née le 13 janvier à LUNEVILLE

Maé CUNY né le 18 mars à LUNEVILLE

Anna JABRY née le 22 mars à NANCY

Baptiste THOUVENIN né le 11 mai à NANCY

Lyo DONOT née le 2 juin à NANCY

Antonin CONE né le 10 août à NANCY

Spencer LESSARD CLAUDE née le 12 août à LUNEVILLE

Valentina MARTIN née le 9 novembre à LUNEVILLE

Clara CHAMPION née le 10 novembre à LUNEVILLE

Mia PERRIN née le 12 novembre à LUNEVILLE

Alba ADANT née le 24 novembre à LUNEVILLE

MARIAGES

Sébastien MARQUANT et Marie THIERY le 7 mai

Emmanuel MARCHAL et Valérie WOLFF le 27 mai

Alexandre HUBSCH et Aude PROVOST le 4 juin

Jérémy MASSONNEAU et Elodie ROUYER le 13 août

Kévin HELLER et Emilie TEIXEIRA le 20 août

PACS

Jean-Sébastien PATRIX et Sophie MAIRE

Jonathan COMPAS et Charlène PETER

Guillaume BARTHELEMY et Camille BEIRAO

Donovan THIEBAUT et Camille BURTE

Jonathan CHAMPION et Elodie GEA

Thierry BOITEL et Laurence BELLO

DÉCÈS ET TRANSCRIPTION DE DÉCÈS

Jacques ADANT, le 1er janvier à MONT-SUR-MEURTHE

Jacques ROSAY, le 24 février à ESSEY-LES-NANCY

Jeanne VERDIN, le 3 avril à LUNEVILLE

Michel GRANDCOLAS, le 14 avril à VANDOEUVRE-LES-NANCY

Jordane KHOUALED, le 1^{er} mai à MONT-SUR-MEURTHE

Serge ROLLY, le 30 juin à MONT-SUR-MEURTHE

Madeleine LOUIS, le 27 juillet à MONT-SUR-MEURTHE

James HOUSSARD, le 10 août à MONT-SUR-MEURTHE

Edmond MAILLIER, le 16 octobre à LUNEVILLE

Georges PHILIPPE, le 28 octobre à LUNEVILLE

Gérard GRUBIN, le 12 décembre à MONT-SUR-MEURTHE

RECENSEMENT

La population légale 2019 recensée par l'INSEE qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022 est de 1133 habitants.

PARMI LES TRAVAUX DE 2022

La fresque de l'école fait « peau neuve »

§ Un coup de vent violent ayant détruit l'ancienne fresque en faïence, l'école Saint-Exupéry se trouvait avec un grand vide sur la façade.

En tenant compte des attentes de la municipalité et après plusieurs mois d'élaboration, le graphiste Ludovic MALGRAS a réalisé une création splendide.

On peut y voir le fidèle portrait d'Antoine de Saint-Exupéry en pleine recherche d'inspiration. A ses côtés sont représentées les planètes que parcourt le Petit Prince. L'avion de Saint Exupéry virevolte entre ces mondes, avec de nombreuses allusions aux rêves et à la réalité ! Une citation apposée sur le bandeau du préau viendra compléter le rendu au Printemps.



Un nouveau chauffage à l'Eglise



Suite à l'interdiction d'utiliser les poêles à bois d'origine de l'édifice, les élus ont mené une réflexion sur l'installation d'un nouveau mode de chauffage.

L'installation de lustres chauffants a été retenue afin de disposer d'un chauffage sécurisé, efficace rapidement et le plus économique possible. L'ajout de spots Led restitue une ambiance plus lumineuse et l'esthétique des lustres sublime ce patrimoine communal.

L'entreprise CROUVIZIER a réalisé ses travaux pour un montant de 20 577 € HT.

Concernant les subventions, la commune a obtenu l'accord du Conseil Départemental au titre du Contrat Territoires Solidaires 2016-2022 dans le cadre du soutien aux communes fragiles pour un montant de 6 667€ (32% du montant total).

Aménagement paysager rue de Lorraine

Le massif rue de Lorraine a été complètement transformé pour laisser place à une zone de plantation propre et pérenne.

Près de 300 pieds de Cotonéasters vont couvrir progressivement la bâche géotextile dans les années à venir.



Dans le cadre de la préservation de la biodiversité, il faut savoir que cette plante est très mellifère et sera donc très appréciée des abeilles.



PARMI LES PROJETS EN COURS

La construction de la maison médicale débutera en 2023

Après une attente interminable liée aux événements sanitaires, le projet de maison médicale va enfin pouvoir émerger à Mont-sur-Meurthe. Le permis de construire est accepté, les entreprises ont répondu au marché et vont pouvoir débuter les travaux au printemps.



Face à la désertification médicale, ce projet donnera de l'attractivité à l'installation de professionnels de santé. Des professionnels se sont déjà engagés à intégrer les locaux mais des places sont encore vacantes. N'hésitez pas à en faire la publicité autour de vous !

Lutter contre les incivilités et les cambriolages grâce à la vidéoprotection

Le conseil municipal a fait le constat de l'augmentation des incivilités en tout genre ainsi que des cambriolages sur la commune (5 en 2022 en pleine journée).

Pour dissuader les malfrats et permettre l'identification des auteurs de ces désagréments, un système de vidéoprotection sera déployé sur la commune dès l'obtention des subventions pouvant atteindre les 80% au mieux.



Les communes voisines disposent déjà d'un système de caméras et renvoient les personnes malintentionnées vers les zones non protégées.

Vidéosurveillance ou vidéoprotection, quelle différence ?

Les dispositifs de vidéoprotection filment la voie publique et les lieux ouverts au public : rues, gare, mairie, école, etc.
Les dispositifs de vidéosurveillance filment les lieux non ouverts au public : habitations, entrepôts, terrains privés etc.

La commune pourrait être sous protection d'ici le second semestre 2023. La Gendarmerie a déjà rendu une étude complète sur la commune et les entreprises sont en cours de consultation. Les demandes de subventions sont en attente de retour.

Sécurisation routière de la traverse du village



Depuis février, les élus ont fait le choix de travailler sur un projet de mise en sécurité des piétons et de réduction de la vitesse aux zones dangereuses le long de nos routes départementales.

Le bureau d'études VRD-Géomètres-Experts Associés Didier-Arnould-Jacquot a été recruté pour identifier les points sensibles et proposer des solutions concrètes. La méthodologie à mettre en œuvre visera à **répondre aux attentes des Montois**, en termes de maîtrise des vitesses pratiquées, **dans le respect des exigences du Conseil Départemental**.

Actuellement, un diagnostic complet basé sur un travail de terrain est en cours.

Les élus souhaitent également vous associer à la réflexion et organiseront **une réunion publique** dès que l'étude sera achevée. Vos éventuelles remarques ou suggestions seront les bienvenues. La sécurité est l'affaire de tous et respecter les limites de vitesse est le devoir de chacun d'entre nous.

COMMÉMORATIONS



Les cérémonies commémoratives des 8 mai et 11 novembre se sont déroulées sans contraintes sanitaires.

Avec la présence de l'Association des Mutilés Combattants de Mont-sur-Meurthe, des Militaires, des Gendarmes, des élus de la commune et des Montois, ces événements se sont vus marqués par l'intervention des enfants de l'école qui ont entonné la Marseillaise devant le monument aux Morts et lu des lettres de Poilus face au carré militaire.

NOËL DES ENFANTS



Après deux années sans la possibilité d'offrir un moment de rêve aux enfants de l'école pour des raisons sanitaires, ce moment a enfin eu lieu pour la plus grande joie des 60 bambins présents.

Pendant plus d'une heure, le spectacle « féerie de Noël » réalisé par « Mickaël animations » a amusé les plus grands comme les plus petits. A la fin, chacun est reparti avec sa photo souvenir et une sculpture en ballon.

LE PREMIER CYCLO-CROSS MONTOIS



A l'initiative du Foyer d'Education Populaire (F.E.P.) de Mont-sur-Meurthe, le premier cyclo-cross a vu le jour dans le Pré Rondé. Cet événement a rassemblé une soixantaine de coureurs qui se sont disputé la victoire dans plusieurs courses. La manifestation a reçu le soutien de la Municipalité qui encourage les associations à animer la vie communale. En espérant assister à une seconde édition !

LE CCAS RENOUVELLE L'OPERATION « BON D'ACHAT AUX AÎNÉS »



Cette année à nouveau, le Centre Communal d'Action Social de Mont-sur-Meurthe a mené une action pour les seniors du village pour les fêtes de fin d'année.

Nos aînés pourront profiter d'un bon d'achat de 15 € à utiliser dans les commerces du village partenaires : la boulangerie « La Bouchée de pain », l'institut de beauté « Douce'Heure », le salon de coiffure « La boîte à coupe » ou encore la superette « Proxy – Didy's bar ».

QUOI DE NEUF DOCTEUR ?

Et si on passait l'hiver sans (trop) tousser ?

Depuis quelques semaines, vous avez tous pu remarquer une recrudescence des épidémies hivernales ; ça tousse, ça mouche chez nos bambins, mais aussi chez nos aînés. Et si vous n'avez pas encore attrapé la bronchite du petit dernier, l'angine de la voisine, ou la laryngite de votre collègue, vous n'êtes pas tout à fait sortis d'affaire pour les mois à venir ! Et oui, nous allons côtoyer tous les mots en -ite que nous détestons tant en hiver (bronchiolite, gastro-entérite, bronchite, laryngite, otite...). Et cette année, la grippe, la Covid19 et la bronchiolite entre autres risquent d'être assez virulentes. D'ailleurs, les hôpitaux sont déjà submergés.



Si vous voulez passer un bon début d'année, voilà quelques conseils qui vous serviront pour les prochaines semaines (et pour le reste de l'hiver) : on reprend les gestes barrière (c'est reparti pour un tour !) et on les applique plus que jamais :

- On se lave les mains après mouchage ou passage aux toilettes, ou on utilise une solution hydroalcoolique ;
- On porte un masque dans les lieux fermés, lorsqu'il y a de la foule, chez son docteur (parce qu'on l'aime bien et qu'on veut qu'il passe aussi l'hiver) ou à la pharmacie (en maison de retraite, au laboratoire, à l'hôpital), quand on est malade (toux, nez qui coule...) ;
- On tousse, on éternue, on crache dans son coude et pas sur son voisin ;
- On se mouche dans un mouchoir à usage unique (et on le jette après) ;
- On arrête d'embrasser papi et mamie, surtout quand on est malade ; on se salue sans se serrer la main ;
- On aère chaque pièce 10 min/jour : alors oui, je sais, il fait froid, il faut faire des économies d'électricité et tout et tout, mais renouveler l'air de la maison, ça aide (et puis « le froid, ça conserve » comme disent nos anciens !).

N'oublions pas aussi qu'il n'y a pas d'âge pour se vacciner : il est encore temps de vous faire vacciner contre la grippe si vous êtes éligibles, de faire votre rappel contre la coqueluche si vous êtes en contact avec des enfants en bas âge non encore vaccinés, ou encore votre rappel contre la Covid19.

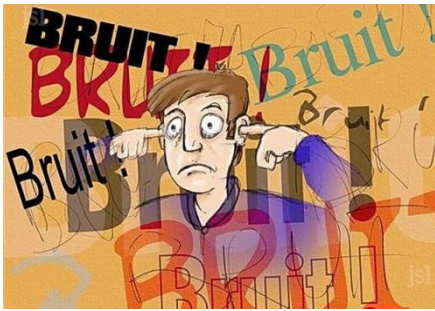
Et enfin, n'hésitez pas à faire le plein de vitamine C (pour la D, n'hésitez pas à en parler à votre médecin qui saura s'adapter à votre situation). On mange des oranges, des mandarines (c'est bon pour la santé et ça laisse une bonne odeur dans la maison), du pamplemousse (attention toutefois si vous êtes sous traitement médicamenteux), des kiwis, des brocolis (crus ou cuits), des choux de Bruxelles cuits...

Avec tout ça, et un peu de bonne humeur, vous devriez passer un bon hiver. Sinon, votre médecin sera là pour prendre soin de vous !

Tous mes vœux pour 2023 !

Docteur Emilie BRAND

BRUITS DE VOISINAGE



Pour les travaux de bricolage et de jardinage, merci de respecter ces horaires :

- Du lundi au vendredi : 8h-20h
- Samedi : 9h-12h et 15h-19h
- Dimanche et jours fériés : 10h-12h

Sur les voies publiques, les voies privées accessibles au public, et les lieux publics, sont interdits les bruits gênants par leur intensité, leur durée, leur caractère agressif ou répétitif quelle que soit leur provenance, tels que ceux produits par :

- les cris et les chants,
- l'usage de tout appareil de diffusion sonore à l'exception des hauts parleurs installés de manière fixe ou temporaire soumis à autorisation du maire,
- la production de musique électroacoustique (instruments équipés d'amplificateurs),
- la réparation ou le réglage de moteurs, qu'elle qu'en soit la puissance, à l'exception des réparations permettant la remise en service d'un véhicule immobilisé par une avarie fortuite en cours de circulation,
- les appareils, machines, dispositifs de ventilation, de réfrigération ou de production d'énergie,
- l'utilisation de pétards ou autres pièces d'artifice.



DEJECTIONS CANINES

Certains habitants se plaignent que des propriétaires de chiens ne ramassent pas les déjections de leurs chiens.

Pourtant il est régulièrement demandé dans les précédents bulletins municipaux de ramasser les déjections car, dans le cas contraire, l'infraction est passible d'une contravention de 2^{ème} classe d'un montant de 35 euros, selon le code pénal.

En ramassant les déjections de vos amis canins, vous respectez les habitants et le travail des employés communaux.

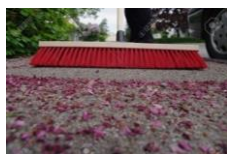
PLANTATION ET ÉLAGAGE DES ARBRES

De novembre à mars, la période est propice à la plantation d'arbres et arbustes. Si vous plantez un arbre, attention ! Pensez à sa taille finale, surtout si vous avez l'intention de le planter en limite de propriété. Le code civil (articles 671, 672 et 673) stipule :

- Si la hauteur de votre plantation est supérieure à 2 mètres, elle doit être plantée à une distance minimale de 2 mètres de la limite de propriété,
- Si la hauteur de votre plantation est inférieure à 2 mètres, elle doit être plantée à une distance minimale de 0,50 mètres de la limite de propriété.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

En cette période où les feuilles tombent et volent au vent, les riverains sont appelés à balayer leur trottoir qui peuvent devenir glissants et occasionner des chutes.



En période hivernale, vous devez aussi déneiger vos trottoirs.

Pour rappel, votre responsabilité serait engagée en cas de dommage corporel.

PROPRETÉ DE NOS CHEMINS, DE NOS ÉTANGS ET DE NOS FORÊTS

Il a été remarqué que de nombreux déchets (pneus, sachets de restauration rapide, bouteilles, poubelles noires...) jonchent nos chemins montois.

La commune a la possibilité de verbaliser ces comportements inacceptables, encore faut-il les identifier... N'hésitez pas à nous contacter si vous en êtes témoin !



Le conseil municipal a fixé à 300 € le tarif de l'amende forfaitaire relative aux frais liés à l'enlèvement des dépôts sauvages ménagers et déchets assimilés.

La propreté est l'affaire de tous et il doit être agréable aux promeneurs de cheminer dans une nature vierge de détritus.

En 2022, la municipalité a dressé plusieurs amendes.

Force est de constater que les personnes le plus souvent à l'origine des dépôts sont étrangères à la commune !

LE PERISCOLAIRE « LES P'TITS PRINCES »



Le périscolaire est porté par la ville dans le cadre de sa politique enfance et jeunesse.

Depuis 9 ans, ce service ne cesse de croître en qualité pour les familles. Les chiffres de la fréquentation y sont croissants : **près de 60 enfants par repas contre 30 en 2014.**

Pour gérer le service, la commune fait appel par marché à un prestataire de service pour l'encadrement des enfants (Familles Rurales depuis 2014) et à un prestataire pour la fourniture de repas (Elior depuis 2022).

Pour l'encadrement, l'association Familles Rurales a été reconduite pour une année supplémentaire depuis septembre dernier **grâce au seul soutien des élus de la majorité.**

Du côté de la restauration, un choix a été fait pour passer en **liaison froide**. Ce mode de préparation est très hygiénique et permet de conserver la qualité nutritive des aliments pendant le transport et jusqu'au service.

Les coûts du périscolaire ont légèrement augmenté à la rentrée 2022 pour faire face à l'augmentation des fluides.

Cependant, la municipalité apporte un grand soutien financier pour réduire le coût de chaque famille en injectant près de **80 000€ par an de son budget de fonctionnement**. La Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.) finance également partiellement le service.

FACTURE D'EAU : COMMENT LA REGLER ?

Les factures d'eau clôturant l'année 2022 ont été adressées à l'ensemble des habitants en décembre.

Afin de régler votre facture, vous disposez désormais de plusieurs modes de paiement :

- Par chèque à l'ordre du Trésor Public (dépôt aux service des impôts de Lunéville)
- Par espèce dans les bureaux de tabac
- Par carte bleue grâce au QR code présent sur la facture



MOT DE L'OPPOSITION

Madame, Monsieur, Monttoise, Monttois,

Elus pour vous informer et porter vos idées, nous participons avec assiduité aux échanges et aux votes des résolutions de la vie municipale.

Notre présence aux conseils communautaires nous permet d'être avisés sur les projets et services destinés à la population.

L'implication de votre conseiller dans les décisions de la communauté de communes, lui assure de connaître ses orientations.

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour 2023 !

Que cette nouvelle année vous apporte tout ce dont vous avez besoin pour vous épanouir personnellement et professionnellement.

Sandrine ALBERT, Michel HOUOT et Eric SCHOCKMEL



**PARTAGEZ
VOTRE POUVOIR,
DONNEZ
VOTRE SANG !**



EN 1 HEURE, VOUS POUVEZ SAUVER 3 VIES !

À BLAINVILLE-SUR-L'EAU

Mercredi 15 février de 16h à 19h30 - MFC
Mercredi 14 juin de 16h à 19h30 - MFC
Mercredi 18 octobre de 16h à 19h30 - MFC

À DAMELEVIÈRES

Mercredi 12 avril de 16h à 19h30 - Salle des fêtes
Mercredi 16 août de 16h à 19h30 - Salle des fêtes
Mercredi 20 décembre de 16h à 19h30 - Salle des fêtes

À GERBEVILLER

Vendredi 31 mars de 16h à 19h30 - Gymnase
Vendredi 30 juin de 16h à 19h30 - Gymnase
Vendredi 20 octobre de 16h à 19h30 - Gymnase

22 JUIN 2020
JOURNÉE NATIONALE
SUR LE DON D'ORGANES

**DON D'ORGANES ET DE TISSUS,
UN LIEN QUI NOUS UNIT TOUS**

#TOUSDONNEURS

www.tousdonneurs.fr

TOUS DONNEURS

DAM' PIZZA



**SUR PLACE
OU A EMPORTER**

**OUVERT
6j / 7**



PIZZAS / SALADES / PLATS PREPARES

LIVRAISON A DOMICILE

DAMELEVIÈRES 03 83 42 12 88 



**AGE D'OR
SERVICES**

Une présence active à vos côtés

03 83 76 17 71

32, rue des Hirondelles 54300 MONCEL-LÈS-LUNÉVILLE
E.mail : luneville@agedorservices.com • luneville.agedorservices.com



Aide à domicile



Assistance à la personne



Accompagnement
véhiculé et/ou au bras



Petit Bricolage



Petit Jardinage



Livraison à domicile



Portage de repas



Téléassistance
(en partenariat avec un téléassisteurs)

DEPUIS



2008

La boîte à coupe

coiffeur créateur

**CHARPENTIER Josiane
HORTICULTURE**



Ferme de la Tuilerie

54300 REHAINVILLER

tél. 03 83 74 02 93 – fax : 03 83 73 41 01